

Délibération  
Du Comité Syndical  
Du 11 juin 2026

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

sa publication sur le site internet du SITAC le 19/06/2026

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 18/06/2026

Id S2low : 062-256204033-20260611-F5\_11\_06\_2026-DE

Le président du SITAC,  
Philippe MIGNONET



**F5 : Navette bus entre le ressort territorial du SITAC et la zone industrielle ouest du Dunkerquois – reconduction de l'expérimentation et financement**

*Rapporteur : Monsieur Sébastien CASTELLE, 1<sup>er</sup> Vice-président*

Par délibération du 23 mai 2025, le Comité Syndical a validé le principe de réaliser une expérimentation, pour une durée de 6 mois, d'un service de navettes réservé aux déplacements domicile/travail des habitants du territoire salariés d'une entreprise de la zone industrielle ouest du Dunkerquois.

La réalisation de ce service dépassant le ressort territorial du SITAC, une demande de délégation de compétence a été adressée à la Région qui, par courrier du 04 août 2025, nous a donné son accord de principe pour intervenir en complémentarité de l'offre interurbaine.

Il est rappelé que ce service est organisé à l'initiative de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers et est financé intégralement par cette dernière sur la base du coût de revient du service.

L'agglomération a informé le SITAC de son souhait de poursuivre l'expérimentation dans les mêmes conditions de fonctionnement (transport sur réservation à destination des habitants du territoire) pour une nouvelle période de 6 mois sur la base du prix communiqué par l'UGAP pour la poursuite du service.

Les jours et les horaires de fonctionnement de la navette étant évolutifs durant cette phase expérimentale, un prix journalier a été fixé pour l'offre en semaine (du lundi au samedi) et pour les dimanches et jours fériés avec un niveau d'offre de 2 allers/retours quotidiens.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

- **DECIDE** de répondre favorablement à la demande de Grand Calais Terres et Mers de prolonger la phase expérimentale pour la période du lundi 29 juin 2026 au jeudi 31 décembre 2026,
- **VALIDE** le devis auprès de l'UGAP pour un montant maximal de 107 000 €HT,
- **AUTORISE**, conformément à l'article 8 des statuts, Monsieur le Président à signer une convention avec les collectivités bénéficiaires pour le financement de cette navette selon le coût du service. Il est précisé que dans l'hypothèse où la Communauté de Communes Pays d'Opale souhaiterait également bénéficier du service au cours de l'expérimentation, le parcours de la navette inclurait un arrêt sur



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Guînes au bénéfice des habitants de la commune et le coût de revient serait ramené au prorata de la population desservie (indice INSEE - population municipale 2023 de la commune de Guînes).

ADOpte A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

## COMITE SYNDICAL

---

### SEANCE DU 11 JUIN 2026 HOTEL COMMUNAUTAIRE

---

L'an deux Mille vingt-six, le jeudi onze juin, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Sébastien CASTELLE en qualité de 1<sup>er</sup> Vice-Président du SITAC, sur la convocation qui lui a été adressée le vendredi cinq juin.

---

#### **Présents :**

##### *Titulaires :*

Monsieur Valentin BAILLEUX  
Monsieur Fabrice BALLART  
Monsieur Eric BUY  
Monsieur Romuald CADET  
Monsieur Sébastien CASTELLE  
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE  
Monsieur Daniel DIWUY  
Monsieur Benjamin DOUAY  
Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE  
Monsieur Pierre-Louis LEFEBVRE  
Madame Laurence LOUCHEZ  
Monsieur Fabrice MARTIN  
Monsieur Jacques MERLEN  
Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU  
Monsieur Michel ROHART  
Monsieur Albert ROUSSEZ

##### *Suppléants :*

Madame Dorothee LACHEVRE  
Madame Emilie SANIEZ  
Madame Fabienne TRZECIAKOWSKI

#### **Excusés :**

Monsieur Guy ALLEMAND  
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Monsieur Sébastien CASTELLE  
Monsieur Eric BOUTROY  
Monsieur Michel HAMY, pouvoir à Monsieur Benjamin DOUAY  
Monsieur Guy HEDDEBAUX  
Monsieur Jean-François LACROIX, pouvoir à Monsieur Jacques MERLEN  
Monsieur Ladislav LOZANO  
Monsieur Philippe MIGNONET, pouvoir à Monsieur Fabrice MARTIN